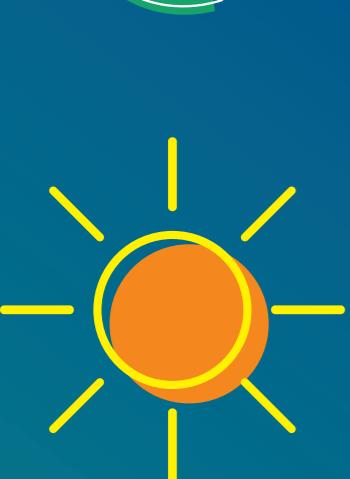




L'adaptation de L'HÔTELLERIE de PLEIN AIR au **CHANGEMENT CLIMATIQUE**

➤ Réflexions
et propositions d'actions
Novembre 2025



- 
- 4 Résumé
 - 5 Liste des propositions
 - 6 Partie 1 • Introduction
 - 9 Partie 2 • Exposé des motifs et propositions
 - 10 **Chapitre 1** – L'adaptation au changement climatique en zone littoral
 - 19 **Chapitre 2** – La relocalisation au regard de l'artificialisation des sols

SOM — MAIRE




- 21 **Chapitre 3** – La prise en compte des ouvrages de protection
 - 23 **Chapitre 4** – La diminution de l'exposition au risque : un critère déterminant
 - 27 **Chapitre 5** – Sécuriser les autorisations délivrées
 - 28 **Chapitre 6** – Faciliter l'identification d'un foncier pertinent
 - 30 Annexes
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

ADAPTER ET PRÉSERVER LE CAMPING : une condition pour l'avenir du tourisme français

L'hôtellerie de plein air (HPA) constitue l'un des piliers de l'économie touristique française. Avec plus de 141 millions de nuitées touristiques et 40 millions de nuitées résidentielles, elle place la France au premier rang européen et au deuxième rang mondial en capacité d'accueil. Les campings jouent un rôle essentiel dans la vitalité économique et sociale de nos territoires — qu'ils soient littoraux, montagnards ou ruraux — en soutenant l'emploi local, en valorisant le patrimoine naturel et culturel, et en contribuant activement à la démocratisation du tourisme.

Pourtant, un risque de déclassement se profile. De nombreux établissements ont disparu au cours des dernières décennies, tandis que d'autres sont fragilisés par les effets du changement climatique et des événements extrêmes qui en découlent. Si le XX^e siècle fut celui de l'essor du tourisme et de l'aménagement du territoire, le XXI^e doit être celui de la préservation et de l'adaptation de cet héritage.

Un grand nombre de campings sont implantés dans des sites naturels exceptionnels, qui font leur succès mais les exposent à des risques multiples : submersions, incendies, inondations, érosion. Sur les 7 400 campings français, près de 2 000 sont situés en zones à risque, concentrant à eux seuls la moitié de

la fréquentation nationale. Leur disparition représenterait une perte majeure pour le tourisme français et pour les territoires qu'ils font vivre.

Face à ces enjeux, l'adaptation au changement climatique doit devenir un objectif national, soutenu par une politique claire, cohérente et durable. Des mesures administratives, réglementaires et législatives simples et pragmatiques peuvent être mises en œuvre rapidement pour permettre aux exploitants de maintenir et moderniser leurs établissements tout en respectant les milieux naturels. Les gestionnaires de campings ont d'ailleurs à cœur de les protéger : c'est à la fois une conviction et une nécessité, car la beauté des paysages est au cœur de leur attractivité.

Dans cette perspective, la FNHPA a rassemblé un ensemble de propositions concrètes, issues de ses échanges avec les services de l'État et les ministères concernés, que nous vous présentons dans ce rapport.

Préserver et adapter l'hôtellerie de plein air, c'est préserver le tourisme français dans son ensemble — son poids économique, son rôle social et son ancrage territorial. C'est aussi faire preuve de responsabilité envers les générations futures, qui ne nous pardonneraient pas de laisser décliner l'un des plus beaux succès du tourisme du XX^e siècle, faute d'avoir su l'adapter au XXI^e.

RÉSUMÉ

Le rapport sur l'adaptation des campings au changement climatique met en lumière les défis auxquels fait face le secteur de l'hôtellerie de plein air (HPA) en France, en particulier ceux les établissements situés dans des environnements naturels sensibles tels que les littoraux.

Les campings sont menacés par des risques naturels aggravés par le changement climatique, notamment les incendies, les inondations, la submersion marine et le recul du trait de côte. La législation actuelle, en particulier la loi Littoral de 1986, impose des restrictions strictes qui limitent la capacité des campings à s'adapter à ces risques.

Le rapport propose plusieurs mesures pour renforcer la résilience du secteur, y compris la création de régimes dérogatoires pour faciliter l'adaptation des établissements au sein de leur périmètre actuel ou la relocalisation des campings

dans des zones moins exposées aux risques. L'objectif est de maintenir l'attractivité touristique tout en minimisant l'exposition aux risques naturels.

Les propositions incluent par exemple l'extension de l'urbanisation en continuité, la limitation de l'urbanisation dans les espaces naturels remarquables et l'admission de relocalisations partielles sous des dérogations encadrées. Le rapport souligne l'importance de modifier le cadre législatif pour permettre une adaptation proactive et durable, tout en préservant les principes de protection environnementale.

En conclusion, le rapport appelle à une collaboration renforcée entre les autorités et les acteurs locaux pour développer des solutions innovantes et durables, positionnant ainsi la France comme un exemple mondial en matière d'adaptation au changement climatique dans le secteur touristique.



LISTE DES PROPOSITIONS

Proposition 1

La création d'un régime dérogatoire particulier

Proposition 2

L'adaptation et la relocalisation en continuité des zones urbanisées

Proposition 3

L'adaptation et la relocalisation dans les espaces proches du rivage et les espaces naturels remarquables

Proposition 4

L'adaptation et la relocalisation dans la bande des 100 m

Proposition 5

Extension des dérogations de la loi littoral dans le cadre de la loi Climat et résilience

Proposition 6

L'aménagement des modalités de calcul de l'artificialisation en cas de relocalisation

Proposition 7

L'assouplissement des possibilités d'entretien et de consolidation des ouvrages de protection existants afin de trouver une solution à court et moyen terme

Proposition 8

Un régime juridique plus favorable pour les projets résilients

Proposition 9

La sécurisation des autorisations délivrées dans une temporalité réduite

Proposition 10

Faciliter l'identification et l'adaptation du zonage pour les projets de relocalisation



Pour assurer la résilience et la durabilité économique du secteur de l'hôtellerie de plein air face aux défis environnementaux, **les propositions se regroupent sous les grands objectifs suivants :**

- Rendre plus de foncier disponible pour favoriser les relocalisations partielles ou totales sur un foncier à proximité de l'assiette actuelle, bénéficiant d'une attractivité similaire tout en réduisant l'exposition aux risques ;
- Favoriser l'adaptation des campings existants notamment par la mise en œuvre d'hébergements résilients afin qu'ils réduisent leur vulnérabilité ;
- Bénéficier d'un temps supplémentaire pour s'adapter progressivement au changement climatique ;
- Dans un contexte d'opposition et d'inacceptabilité sociale croissante des projets touristiques, il convient d'accélérer le traitement des contentieux portant sur des autorisations d'urbanisme permettant l'adaptation ou la relocalisation d'un camping pour sécuriser plus rapidement le projet.



9, boulevard de Denain 75010 PARIS
contact@fnhpa-pro.fr • Tel : 01 48 78 13 77
www.fnhpa-pro.fr

f @FNHPA • **X** @FNHPA_Officiel
in FNHPA • **@** @fnhpa_officiel
► FNHPA Fédération Nationale Hôtellerie Plein Air

